

 Prévoyance



Décès Plus®

- ➔ AUCUN DÉLAI D'ATTENTE
- ➔ ADHÉSION SUR SIMPLE DÉCLARATION D'ÉTAT DE SANTÉ ET JUSQU'À 100 000 € DE CAPITAUX GARANTIS QUEL QUE SOIT L'ÂGE

Maintenir
le niveau de vie
de vos proches :
C'est essentiel !

Décès Plus®

Préservez l'avenir de vos proches et votre patrimoine.

Si vous vous reconnaissez dans l'une de ces situations :

- ➔ j'ai fait l'acquisition d'un bien immobilier et je souhaite qu'il soit maintenu dans la famille
- ➔ je ne suis ni marié(e), ni pacsé(e) et j'ai acheté un bien en commun avec mon(ma) concubin(e)
- ➔ j'ai des enfants et je souhaite le meilleur pour leurs études, quelle que soit leur durée
- ➔ je souhaite maintenir le niveau de vie de mon conjoint, quoi qu'il m'arrive

alors *Décès Plus®* répond à tout pour sécuriser votre avenir.



Ce jeune couple vient de faire l'acquisition d'un joli appartement, valorisé à 300 000 €. Ils ne sont ni mariés ni pacsés et si l'un d'eux venait à disparaître, ils ne voudraient pas avoir à acquitter 60 % de droits de succession sur le montant du bien transmis.

Avec Décès Plus pour 10 €/mois chacun et sur simple déclaration d'état de santé, ils se garantissent mutuellement un capital de 100 000 €. Ils sont tout simplement sereins pour l'avenir.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour les personnes non mariées et non pacsées, les droits de succession s'élevaient à 60 % du montant du bien transmis après abattement de 1 500 €.

Des garanties haut de gamme

1^{er} Plus

Jusqu'à 5 millions d'€ de capitaux en cas de décès ou de PTIA.

- La garantie décès joue jusqu'à **90 ans**.
- L'option maladies redoutées.

2^e Plus

Jusqu'à 20 000 € de rente éducation par an et par enfant. Une prestation vraiment adaptée pour donner toutes ses chances à l'avenir de vos enfants.

- La rente est versée jusqu'au 28^e anniversaire en cas d'études supérieures.
- En cas d'arrêt des études avant 28 ans, la rente est maintenue pendant 12 mois : un coup de pouce pour accompagner la recherche d'emploi ou le premier job.

3^e Plus

Jusqu'à 15 000 € de rente annuelle pour votre conjoint, quelle que soit votre situation familiale (marié, pacsé, concubin).

- Vous avez le choix à l'adhésion entre une rente totale ou une rente réduite (85 %) mais doublée en cas de dépendance de votre conjoint.

4^e Plus

Une option bien pensée : zoom sur l'option maladies redoutées

- **Certaines pathologies imprévues peuvent entraîner des soins ou des frais onéreux.** En cas d'infarctus du myocarde, chirurgie des artères coronaires, accident vasculaire cérébral, insuffisance rénale irréversible, transplantation d'organe vital, cancer, maladie d'Alzheimer, vous percevez avec **Décès Plus[®]** jusqu'à **50 000 €** pour bénéficier des meilleurs traitements et reprendre vos activités dans les meilleures conditions.

Une offre qui suit les événements de la vie

Avec **Décès Plus[®]**, augmentez vos garanties sans formalité médicale en cas de : mariage, pacs, naissance ou rattachement d'un enfant au foyer, début des études supérieures, décès du conjoint, achat de la résidence principale (sous conditions).

Sans compter de nombreux atouts pour votre budget

- Vous êtes **non fumeur** :
- **50 % de réduction.**
- Pas de majoration tarifaire en fonction de l'activité professionnelle.

Simple Déclaration d'État de Santé

Jusqu'à 100 000 € de capitaux garantis quel que soit l'âge.

Prévindi

Prévoyance - Décès



L'Assurance Prévoyance - Décès... Consacrez-vous à l'essentiel en gardant l'esprit libre.

Une protection sur-mesure

Protection «Familiale»

Objectif : Couvrir ses proches, améliorer ses garanties de prévoyance, prévoir ses droits de succession.

le souscripteur : l'assuré

le bénéficiaire : les ayants droit

le capital : à évaluer selon le besoin de protection

Protection «Homme-clé»

Objectif : Permettre le versement d'un capital à une entreprise afin de faire face au préjudice financier qu'entraînerait la disparition soit du dirigeant, soit d'un collaborateur jouant un rôle déterminant.

le souscripteur : l'entreprise

l'assuré : l'homme-clé

le bénéficiaire : l'entreprise

le capital : à évaluer selon le manque à gagner pour l'entreprise

Les primes versées viennent en déduction du résultat imposable de l'exercice en cours.

Les capitaux versés sont considérés comme résultat exceptionnel et sont incorporés au bénéfice imposable de l'entreprise.



Protection «garantie entre associés»

Objet : Permettre au(x) coassocié(s) de racheter les parts d'un associé décédé à ses ayants droit.

le souscripteur : chaque associé

l'assuré : le souscripteur

le bénéficiaire : le(s) coassocié(s) proportionnellement à leurs droits dans la société

le capital : la valeur des parts de l'associé assuré

Les primes sont prises en charge par chaque associé, elles ne sont pas déductibles fiscalement pour la société, mais le capital versé en cas de sinistre entre dans le cadre de l'exonération des droits de succession de l'assuré.

En résumé

- Primes garanties pendant toute la durée du contrat.
- Tarif adapté à chaque assuré selon son âge et sa situation.
- Souscription de 18 à 79 ans.
- Couverture décès possible jusqu'à 90 ans.
- Deux garanties facultatives :
 - Décès accidentel (doublement du capital).
 - Invalidité Permanente Totale.



— Prévindi —
Label d'Excellence 2012
décerné par la revue "Les Dossiers de l'Épargne"



Afi • Esca 
GROUPE BURRUS

Super Novaterm Famille

Temporaire individuelle décès



MetLife®

Une assurance qui sécurise l'avenir de la famille par le versement d'un capital en cas de décès.

- **Cibles** : Familles avec enfant(s), couples sans enfant, retraités...
- **Les points forts** :
 - une couverture étendue jusqu'à 90 ans en cas de décès
 - un doublement du capital décès ou invalidité en cas d'accident
 - une simple déclaration de santé

Garanties

	Options	Capital versé en cas de décès / PTIA	Capital versé en cas de décès / PTIA accidentels
18 à 55	Option 1	30 000 €	60 000 €
	Option 2	50 000 €	100 000 €
	Option 3	75 000 €	150 000 €
	Option 4	100 000 €	200 000 €
56 à 65	Sénior	30 000 €	60 000 €

Âges

Garanties	Age de souscription	Age de couverture
Décès	18 à 65 ans	90 ans révolus
Doublement Accident (décès accidentel)	18 à 65 ans	69 ans révolus
PTIA (et Doublement Accident sur PTIA)	18 à 64 ans	64 ans révolus

Durée

Le contrat cesse au plus tard à l'échéance quinquennale qui suit le 85^{ème} anniversaire de l'assuré. Le souscripteur peut, en revanche, mettre fin au contrat à chaque échéance de paiement de prime par lettre recommandée adressée à l'assureur.

Bénéficiaires

Libre choix des bénéficiaires pour la transmission d'un capital en cas de décès.

Formalités médicales

Acceptation immédiate : simple déclaration de santé à signer

Fiscalité

- **Primes versées avant les 70 ans de l'assuré** : au-delà de 152 500 € et jusqu'à 700 000 €, le montant de la dernière prime annuelle payée est soumise à un prélèvement de 20%. Au-delà de 700 000 €, le prélèvement est de 31,25% (990I du Code Général des Impôts).
- **Primes versées après les 70 ans de l'assuré** : imposition au-delà d'un abattement de 30 500 € (757 B du Code Général des Impôts).

Commissions

	Taux en % des primes HT		
	Linéaire	Escomptée année 1	Escomptée année 2 et suivantes
SNF	15 %	50 %	10 %

Super Novaterm Famille

Temporaire individuelle décès

Grille tarifaire

PRIMES MENSUELLES(*) TTC en €								
Ages	Tarifs NON-FUMEUR				Tarifs FUMEUR			
	30 000 €	50 000 €	75 000 €	100 000 €	30 000 €	50 000 €	75 000 €	100 000 €
18 à 22	5,57	9,29	13,93	18,57	8,03	13,38	20,07	26,76
23	5,62	9,37	14,06	18,75	8,12	13,53	20,30	27,07
24	5,65	9,42	14,12	18,83	8,17	13,61	20,41	27,22
25	5,70	9,50	14,25	19,01	8,26	13,76	20,64	27,52
26	5,75	9,59	14,38	19,18	8,35	13,91	20,87	27,82
27	5,78	9,63	14,45	19,27	8,39	13,99	20,98	27,98
28	5,88	9,81	14,71	19,61	8,57	14,29	21,44	28,58
29	5,99	9,98	14,97	19,96	8,76	14,59	21,89	29,19
30	6,07	10,11	15,16	20,22	8,89	14,82	22,23	29,64
31	6,14	10,24	15,36	20,48	9,03	15,05	22,57	30,10
32	6,35	10,59	15,88	21,17	9,39	15,66	23,48	31,31
33	6,46	10,76	16,14	21,52	9,58	15,96	23,94	31,92
34	6,64	11,06	16,59	22,13	9,89	16,49	24,74	32,98
35	6,85	11,41	17,11	22,82	10,26	17,10	25,65	34,19
36	6,90	11,50	17,24	22,99	10,35	17,25	25,87	34,50
37	7,24	12,06	18,09	24,12	10,94	18,23	27,35	36,47
38	7,50	12,49	18,74	24,99	11,40	18,99	28,49	37,99
39	7,91	13,19	19,78	26,37	12,12	20,21	30,31	40,41
40	8,38	13,97	20,95	27,93	12,94	21,57	32,36	43,14
41	8,61	14,36	21,53	28,71	13,35	22,25	33,38	44,51
42	9,11	15,18	22,77	30,36	14,22	23,69	35,54	47,39
43	9,45	15,74	23,61	31,49	14,81	24,68	37,02	49,36
44	9,91	16,52	24,78	33,05	15,63	26,05	39,07	52,09
45	10,56	17,61	26,41	35,21	16,76	27,94	41,91	55,88
46	11,33	18,88	28,32	37,76	18,02	30,03	45,04	60,05
47	12,05	20,09	30,14	40,18	19,29	32,15	48,22	64,30
48	12,81	21,35	32,02	42,70	20,61	34,35	51,52	68,70
49	13,69	22,82	34,23	45,64	22,16	36,93	55,39	73,85
50	14,60	24,34	36,51	48,68	23,75	39,58	59,37	79,16
51	15,59	25,98	38,98	51,97	25,48	42,46	63,69	84,92
52	16,66	27,76	41,64	55,52	27,34	45,57	68,36	91,14
53	17,80	29,67	44,50	59,34	29,34	48,91	73,36	97,82
54	19,02	31,70	47,56	63,41	31,48	52,47	78,71	104,94
55	20,09	33,48	50,22	66,96	33,35	55,58	83,37	111,16

OPTION SENIOR

Capital 30 000 €

Ages	Tarifs NON-FUMEUR (€)	Tarifs FUMEUR (€)
56	21,99	36,40
57	23,34	38,77
58	24,85	41,41
59	26,57	44,41
60	29,43	49,41
61	31,20	52,51
62	32,57	54,92
63	36,94	62,56
64	40,13	67,98
65	43,38	71,65

(*) primes de première année en vigueur au 01/01/2014.

Document non contractuel à caractère commercial qui ne constitue pas un exposé complet des dispositions du contrat.

MetLife Europe Limited. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de «private company limited by shares», immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance Limited. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de «private company limited by shares», immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 100 Esplanade du Général de Gaulle, 92400 Courbevoie. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe Limited et MetLife Europe Insurance Limited : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe Limited et MetLife Europe Insurance Limited (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland.

PEANUTS © 2015 Peanuts Worldwide
SN_FicheP_Famille_0115

MetLife[®]

www.metlife.fr